

GTMC-VTT - Étape 15 - Murol

> Saint-Alyre-ès-Montagne

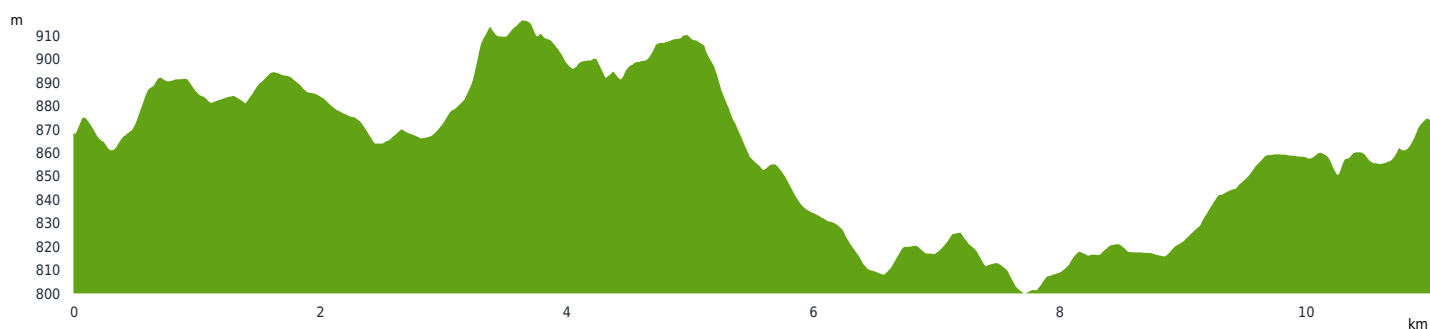


Distance  41 km	Durée  4h15	Difficulté  Difficile	Dénivelé  +1050 m	Balisage  Panonceaux blancs avec triangle et ronds rouges, complétés du nom de l'itinéraire
--	--	--	--	--



Chiens autorisés — Bien que cela soit peu recommandé, il est possible que certains vététistes voyagent avec un animal. Il sera alors indispensable de le transporter ou de le tenir en laisse sur les portions d'itinéraire en voie partagée avec la circulation automobile, ainsi que sur les chemins où la présence d'animaux est réglementée. Sur les chemins où la présence d'animaux est interdite par arrêté (dans les Parcs nationaux notamment), les vététistes devront trouver un parcours alternatif par des chemins ne réglementant pas la présence d'animaux, ou se séparer temporairement de leur animal sur les étapes concernées.

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Murol

Adresse de départ

255 rue Victor Charreton
63790 Murol

Accès au point de départ

Chemin des Sables

Description du parcours

La GTMC-VTT, de Murol à Saint-Alyre-ès-Montagne.L'itinéraire de la GTMC à VTT poursuit sa route de Murol à Saint-Alyre-ès-Montagne avec en point de mire le Cézallier.